

# FICHE D'INSCRIPTION 2018 / 2019 AU SERVICE DE RESTAURATION ADMINISTRATIVE INTERCOMMUNALE

## CATÉGORIE 1 : AGENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Fiche d'inscription à retourner avant le 1er Juillet 2018,

par courrier ou dépôt à l'adresse suivante :  
Communauté de communes Rhône Lez Provence  
1260, avenue Théodore Aubanel CS20099, 84500 Bollène

ou par mail :  
restauration@cclrp.fr

Les menus sont consultables  
via le site internet [www.cclrp.fr](http://www.cclrp.fr)

 [www.cclrp.fr](http://www.cclrp.fr)

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

E-mail : .....

#### Personne à contacter en cas d'accident :

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. 1 : ..... Tél. 2 : .....

#### Collectivité employeur:

Communauté de communes Rhône Lez Provence

Commune membre :  Bollène  Lamotte du Rhône  Lapalud  Mondragon  Mornas

#### Indice majoré ?

Inférieur ou égal à 548  Supérieur à 548 (indiquez au service tout changement de votre situation)

#### Je souhaite :

Déjeuner au restaurant administratif OU  Bénéficiaire du portage de repas sur mon lieu de travail\*  
\*(sous condition et sous réserve d'acceptation du dossier par le service)

Précisez le lieu à livrer : .....

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FORMULE D'ABONNEMENT CHOISIE

#### FORMULE ABONNEMENT À L'ANNÉE

Tous les :  Lundis  Mardis  Mercredis  Jeudis  Vendredis

A compter de :  La rentrée de septembre  Inscription en cours d'année\* : .....

#### FORMULE PONCTUELLE

Les usagers devront respecter un préavis de **3 jours francs et ouvrés** auprès du service restauration de l'intercommunalité.

**RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX - PRÉSENTEZ-VOUS UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE ?**  OUI  NON

Si vous présentez une allergie alimentaire, laquelle ? : .....

### FACTURATION (SI DIFFÉRENTE DE L'USAGER)

Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. 1 : ..... Tél. 2 : .....

E-mail : .....

## PAIEMENT

La participation des usagers est payable **mensuellement et à terme échu**.

Les paiements peuvent s'effectuer :

• **Soit par prélèvement automatique sur compte bancaire**

Dans ce cas, au moment de l'inscription ou en cours d'année, les usagers signent un imprimé d'autorisation de prélèvement (disponible en téléchargement sur le site [www.ccrp.fr](http://www.ccrp.fr) ou à l'accueil de la Communauté de communes Rhône Lez Provence) et fournissent un relevé d'identité bancaire. Une facture, précisant la somme qui sera prélevée, est adressée à la famille au 15 du mois d'après. Le prélèvement s'effectue le 30 de chaque mois.

Si vous aviez opté pour ce mode de règlement l'année précédente et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé, vous n'avez pas besoin de fournir à nouveau ces 2 documents.

• **Soit par chèque libellé à l'ordre de : Régie Restauration Collective CCRLP**

Les chèques devront être envoyés à l'adresse suivante :

Communauté de communes Rhône Lez Provence - 1260 avenue Théodore Aubanel CS20099 - 84500 Bollène

en joignant le coupon détachable fourni avec la facture.

• **Soit par Carte Bancaire, par chèque ou en espèces, au siège de la Communauté de communes Rhône Lez Provence**

Dans ce cas, les usagers devront régler au siège de la Communauté de communes, avec le coupon détachable fourni avec la facture.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

• **Soit sur internet par Carte Bancaire**

Le Portail Famille, sur lequel les usagers pourront régler par carte bancaire, est accessible sur le site internet de la communauté de communes : [www.ccrp.fr](http://www.ccrp.fr) (encart Portail Famille).

## EN CAS D'IMPAYÉS

En cas de non règlement de la facture, un avis d'impayé sera envoyé par la Communauté de communes.

**Il n'est pas possible d'encaisser un chèque cumulant 2 mois.**

**En cas d'impayés, les enfants pourront être exclus du service de la restauration collective.**

## DÉMATÉRIALISATION

J'accepte de recevoir ma facture dématérialisée par e-mail. Je serai informé(e) chaque mois du montant de la facturation par email et je pourrai consulter la facture sur le Portail Famille accessible sur le site [www.ccrp.fr](http://www.ccrp.fr)

E-mail (obligatoire) : .....

## SERVICE EN LIGNE

Lors de votre inscription, des identifiants et mots de passe vous seront transmis. Si vous ne les recevez pas, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante : [restauration@ccrplp.fr](mailto:restauration@ccrplp.fr)

Vous pouvez alors, depuis le portail usager accessible via le site [www.ccrp.fr](http://www.ccrp.fr) :

- Consulter votre facture
- Régler votre facture
- Annuler et/ou réserver un repas en respectant le délai de **3 jours francs et ouverts** (cf règlement intérieur de la restauration scolaire)

## ENGAGEMENTS DU REPRÉSENTANT LÉGAL

- Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce document.
- Je m'engage à signaler au service restauration dans les plus brefs délais tout changement pouvant intervenir.
- Je me conforme aux termes du règlement intérieur du service en vigueur disponible auprès du service restauration, ou consultable sur le site [www.ccrp.fr](http://www.ccrp.fr)

Autorise à titre gracieux la publication d'images et de vidéo de moi-même dans la presse locale, nationale ou sur tout support de communication de l'intercommunalité Rhône Lez Provence. La collectivité s'engage à ne pas en faire un usage commercial.

N'autorise pas la publication d'image et de vidéos de moi-même

**Je souhaite m'inscrire à la newsletter de Rhône Lez Provence** pour recevoir en avant première des infos pratiques, l'actualité locale, des bons plans et des événements.

Date : .....

Signature de l'utilisateur : .....

Fiche d'inscription à retourner avant le 1er Juillet 2018, par courrier ou dépôt à l'adresse suivante :  
Communauté de communes Rhône Lez Provence - 1260, avenue Théodore Aubanel CS20099, 84500 Bollène  
ou par mail : [restauration@ccrplp.fr](mailto:restauration@ccrplp.fr)